

## DISPOSITIONS FINANCIERES 2024/2025

### COTISATIONS

CLUB						
PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB	LIGUE	ASSURANCE		
				OPTION		
SOCLE POUR TOUTE LICENCIÉ EN CLUB				A	B AVEC U	C
Licence Club	toutes	14,00 €	8,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Licence Club avec Pratique V&E				Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €
EXTENSIONS POUR PRATIQUE EN CLUB						
Joueur Compétition	U5 à U11	1,00 €	0,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	U12 à U15	7,00 €	1,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	U16 à U18	17,00 €	3,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	U19 et plus	17,00 €	4,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Joueur Entreprise	U19 et plus	10,00 €	4,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Joueur Loisir	U19 et plus	10,00 €	3,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Micro Basket ( Coût 6€ revenant au CD et <b>pas de socle</b> )	Moins de 5 ans	0,00 €	0,00 €	Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €
EXTENSION PRÊT T						
Joueur Compétition prêté (T)	U13	Gratuit	non			
	U14 à U15	18,00 €	15,00 €			
	U16 et plus	35,00 €	15,00 €			
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB						
Joueur Compétition AST Compétition	U13	Gratuit	non			
	U15	15,00 €	non			
	U16 et plus	24,00 €	non			
Joueur Compétition AST Entreprise	U18	non autorisé				
	U19 et plus	19,00 €	non			
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	Gratuit	non			
	U19 et plus	24,00 €	non			
MUTATION POUR TOUT LICENCIÉ ENTRE DEUX CLUBS						
Mutation	U13	Gratuit	gratuit			
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €			
AUTORISATION TEMPORAIRE DE PRATIQUE						
Joueur Compétition Haut-Niveau des Clubs		50,00 €	non			
HORS CLUB						
PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB	LIGUE			
Licence hors club Contact Basket	toutes	Gratuit	non	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €
Licence hors club Micro Basket	U3 à U5	Gratuit	non	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €
Basket Santé Découverte	Tout âge	Gratuit	non			
Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18,00 €	non	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €
Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €	non			
Centre Génération Basket	U7 et plus	Gratuit	non			
Pass hors club pour un événement sportif - jouer 1 Open Start 3x3 - ou participer à 1 Camp Basket - ou jouer Entreprise	U18	2,00 €	non	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €
	U19 et plus	5,00 €	non	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €
Licence hors club Agent Sportif AGTSP		600,00 €	non			

## COTISATIONS / DROITS D'ENGAGEMENT

COTISATION REGIONALE	
BETCLIC ELITE	560,00 €
PRO B	560,00 €
LIGUE FEMININE 1 & 2	400,00 €
NM1	400,00 €
NF1	320,00 €
NM2	320,00 €
NF2	270,00 €
NM3	240,00 €
NF3	220,00 €
PNM / PNF	180,00 €
R2M / R2F	180,00 €
DEPARTEMENTAL	90,00 €

DROITS D'ENGAGEMENT		DROIT A LA FORMATION ARBITRE	FOND DE DEVELOPPEMENT
SENIORS / PNM PNF / U21	220,00 €	75,00 €	15,00 €
SENIORS / R2M R2F / U21	220,00 €	75,00 €	15,00 €
JEUNES U18	75,00 €	37,50 €	5,00 €
JEUNES U15 et U13	70,00 €	37,50 €	5,00 €

## LES DROITS FINANCIERS SPORTIFS / LES RENCONTRES

PERTES PAR FORFAITS	
Forfait général ou forfait déclaré lors d'une phase finale	500,00 €
Perte par forfait pour une rencontre jeunes ou seniors	250,00 €
CAUTION	
Pour la participation aux Finales Grand Est (toutes catégories d'âge)	500,00 €
MATCH PERDU PAR PENALITE	
Rencontres Seniors	150,00 €
Rencontres Jeunes	75,00 €
DEROGATIONS	
Moins de 21 jours	50,00 €
Dérogation non validée sur FBI (accord ou refus) par le club adverse dans les CINQ jours ouvrés qui suivent la saisie sur FBI	20,00 €
ADMINISTRATIF	
Réclamation	BAREME FEDERAL

**LES DROITS FINANCIERS SPORTIFS / LES LICENCES ET QUALIFICATIONS**

<b>JOUEURS</b>	
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 7 joueurs sur la FDM (PNM/PNF)	
1 <sup>ère</sup> infraction	50,00 €
2 <sup>ème</sup> infraction et suivantes	100,00 €
<b>LICENCES MANQUANTES</b>	
Seniors et Jeunes	20,00 € par licence manquante (maximum 60,00 € par rencontre)
<b>LISTES DE BRULAGE / PERSONNALISEES</b>	
Absence de la liste des joueurs(ses) brûlé(e)s et/ou personnalisé(e)s	50,00 €
Liste de brûlage non conforme	50,00 €
Modification de la liste de brûlage et/ou personnalisée par la Ligue	50,00 €
<b>L'E-MARQUE – LA FEUILLE DE MARQUE</b>	
Feuille de marque papier et/ou e-Marque non parvenue dans les délais	25,00 €
Non mise en place de l'e-Marque	20,00 €
feuille de marque papier en retard si défaillance de l'e-Marque	20,00 €
Défaut d'envoi de la feuille de marque et/ou de l'e-Marque	20,00 €
Non-respect du cahier des charges de l'e-Marque	25,00 €
Non envoi de la copie de la feuille de marque papier des rencontres nationales de NM1 et LF2	20,00 €
<b>LE MATERIEL</b>	
Absence de l'appareil des 24 secondes	50,00 €
<b>DELEGUE DE CLUB</b>	
Absence du délégué de club rencontres Seniors et/ou Jeunes	40,00 €
<b>AUTRES</b>	
Non saisie du résultat sur FBI dans le délai imparti	10,00 €

<b>FAUTES TECHNIQUES G1 &amp; G2 ; ET/OU DISQUALIFIANTES SANS RAPPORT</b>	
1 <sup>ère</sup> faute	15,00 €
2 <sup>ème</sup> faute	40,00 €
3 <sup>ème</sup> faute	75,00 € et ouverture dossier disciplinaire
4 <sup>ème</sup> faute	100,00 €
5 <sup>ème</sup> faute et plus	150,00 € et ouverture dossier disciplinaire
Faute technique banc (imputée au club concerné)	15,00 €
<b>FAUTES TECHNIQUES G1 &amp; G2 « ENTRAINEUR EQUIPE DE JEUNES »</b>	
1 <sup>ère</sup> faute	50,00 €
2 <sup>ème</sup> faute	75,00 €
3 <sup>ème</sup> faute	100,00 € et ouverture dossier disciplinaire
4 <sup>ème</sup> faute	150,00 €
5 <sup>ème</sup> faute et plus	200,00 € et ouverture dossier disciplinaire
<b>DISCIPLINE</b>	
Frais de procédure à la suite de l'ouverture de dossier de discipline	150,00 €
<b>OFFICIELS DE LA TABLE DE MARQUE</b>	
Non présentation d'OTM ou OTM non agréé (équipes seniors)	30,00 €
Non présentation d'OTM (équipes jeunes)	30,00 €
<b>PENALITES OFFICIELS</b>	
e-Marque – manquement administratif de l'arbitre	5,00 €
Retour de convocation sans motif valable (étudié par la CRO)	16,00 €
Rencontre non arbitrée, non excusée	50,00 €
Retour de convocation la semaine précédant la rencontre (sauf blessure ou maladie), étudié par la CRO	32,00 €
<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	
Participation aux frais d'organisation de l'Assemblée Générale (absence)	150,00 €
<b>INDEMNITE DE DEPLACEMENT</b>	
Indemnité de déplacement	<b>0,40 € par km</b>

## COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

### Indemnité observateur

40,00 €

### Remboursement des frais d'arbitrage du Championnat Territorial

Le prix du kilomètre est de **0,40 €** (aller/retour) + l'indemnité de match :

- **45,00 €** pour les Seniors (**dont 5 € pour les formalités administratives**)
- **38,00 €** pour les Jeunes (**dont 5 € pour les formalités administratives**)

#### EXEMPLE :

STRASBOURG – BRUMATH = 18 kilomètres X 2 = 36 km

Pour un match Seniors les frais d'arbitrage seront de : 36 km x 0,40 + 45,00 € = 59,40 €

Pour un match Jeunes les frais d'arbitrage seront de : 36 km x 0,40 + 38,00 € = 52,40 €

### Remboursement des frais d'arbitrage rencontre amicale

Le prix du kilomètre est de **0,40 €** (aller/retour) + l'indemnité de match :

- **25,00 €** pour les Seniors
- **20,00 €** pour les Jeunes

### Pénalités financières

erreurs administratives par feuille de rencontre - Emarque	5,00 €
--	--------

### COUPLAGE RENCONTRES

RAPPEL : Quand deux matches (Ligue/Ligue ou Ligue/Département) se suivent, les indemnités kilométriques sont à diviser par le nombre total d'équipes en présence, c'est-à-dire 4.

## COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

### STATUT DE L'ENTRAÎNEUR - PENALITES

	Séniors / U21	Jeunes
Absence de participation à la JAPS / WEPS	250,00 €	250,00 €
Absence de déclaration initiale de l'entraîneur à J-5	100,00 €	100,00 €
Entraîneur non conforme au niveau des diplômes, ou absence de l'entraîneur principal, amendé à partir du 6ème match	100,00 €	50,00 €
	bloquées à 1 000,00 € sur la saison	bloquées à 750,00 € sur la saison

## COMMISSION DES FINANCES

Amende pour retard de paiement	Au delà de 30 jours de la date d'échéance, une amende de 10 % du montant de la facture due sera appliquée
--------------------------------	---